

CHECK LIST				
LIMITATION DES RISQUES DISCRIMINATOIRES A TOUTES LES ETAPES DE L'ENTREE EN FORMATION				
ETAPES	POINTS DE VIGILANCE			
RISQUES DISCRIMINATOIRES				
INFORMATIONS SUR LA FORMATION				
Existence d'un support écrit de diffusion de l'information sur la formation, utilisant une terminologie neutre claire et accessible, et ne faisant pas référence aux motifs de discrimination.	OUI	NON		
Existence d'une réflexion collective et argumentation du choix (statut, rayon géographique) des prescripteurs destinataires de l'information sur la formation.	OUI	NON		
Le même support d'information est fourni à toutes les personnes qui souhaitent s'informer (égalité de traitement).	OUI	NON		
PREMIER ACCUEIL				
La fonction d'accueil est professionnalisée, c'est-à-dire qu'il y a :	OUI	NON		
- un accord partagé sur le contenu de la fonction d'accueil (en fonction des organismes de formation : de la simple information à une première pré-sélection). - une stabilisation de l'information à transmettre (le support écrit de diffusion de l'information est une base importante) et des informations à recueillir. - le cas échéant, une professionnalisation de la fonction de pré-sélection. - une sensibilisation des personnes chargées de l'accueil aux enjeux de discrimination.	OUI	NON		
REUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVE				
Lors des réunions collectives, les pré-requis, les modalités et critères de recrutement sont précisés par oral et le support écrit sur la formation est remis aux participants.	OUI	NON		
Les modalités de prise de décision et les possibilités de financement sont présentées en toute transparence.	OUI	NON		
DOSSIER DE CANDIDATURE				
L'organisme vérifie régulièrement que la nature des informations demandées dans le dossier de candidature n'est pas discriminatoire.	OUI	NON		
L'organisme s'est mis en capacité de légitimer la demande d'information sur certains critères de discrimination (nationalité, reconnaissance TH, ...) en fonction des obligations légales, des demandes de rémunérations, ...	OUI	NON		
ENTRETIENS				
Quand cela est possible, les entretiens sont organisés en binôme.	OUI	NON		
Les recruteurs sont sensibilisés aux enjeux de discriminations et aux risques discriminatoires des pratiques de sélection.	OUI	NON		
La grille d'analyse et d'évaluation des candidatures est utilisée par les recruteurs avec l'ensemble des candidats.	OUI	NON		
TESTS				
La nature des informations demandées et le rôle déterminant du test dans le processus de recrutement sont interrogés au regard du risque discriminatoire.	OUI	NON		
LA SELECTION DES CANDIDATS				
Chaque candidature est présentée, analysée et validée (ou pas) sur la base d'un dossier écrit qui reprend l'évaluation des critères de sélection telle que réalisée dans l'entretien.	OUI	NON		
Le rôle potentiellement sur-déterminant sur la décision de certains participants à la commission de recrutement est pondéré par la mobilisation des partenaires et financeurs.	OUI	NON		
Un échange avec le Conseil régional et avec l'ensemble des partenaires sur la nature des décisions prises au regard d'une part des objectifs d'insertion professionnelle et d'équilibre des groupes, d'autre part de l'objectif de non discrimination est organisé systématiquement et pour chaque formation.	OUI	NON		
La commission de recrutement fait l'objet d'un compte rendu qui laisse une trace écrite de ce qui motive les décisions.	OUI	NON		
LA MOTIVATION DES REFUS				
Une transparence sur les étapes du recrutement et sur les motifs de refus est assurée à l'aide notamment des grilles d'analyse et d'évaluation des candidatures et du compte rendu de la commission de recrutement.	OUI	NON		



OUTIL MEMO : DE L'INFORMATION À LA SÉLECTION DES CANDIDATURES

UN OUTIL POUR QUI ?

Cette grille a été conçue pour les personnes impliquées dans l'information, l'orientation et la sélection des candidat-es à la formation professionnelle :

- Responsables d'organismes de formation et des structures intermédiaires,
- Responsables pédagogiques,
- Formateurs-trices.

UN OUTIL POUR QUOI ?

➤ Identifier les risques de discrimination à toutes les étapes de l'orientation et de la sélection des candidatures.

➤ Répertorier les points de vigilance et proposer des bonnes pratiques pour garantir l'égalité de traitement.

Le projet LUCIDE

Le projet LUCIDE porte sur tous les types de discriminations (voir les 18 critères de l'article 225-1 du Code Pénal) et sur l'ensemble des actes, pratiques, procédures et processus qui entraînent, directement ou indirectement, des discriminations dans la vie quotidienne. Ses objectifs sont de produire des données sur les phénomènes discriminatoires (diagnostics), de développer une prise de conscience de leur ampleur et de leurs diverses formes (conférer ces débats, colloques, modules de sensibilisation...), et de promouvoir l'adoption de pratiques et procédures non discriminantes à partir de recherche-actions expérimentales menées en coopération avec des partenaires de terrain.

Le projet comporte six champs d'action correspondant à six domaines clés de la vie quotidienne : la santé, le logement, la communication, l'éducation, la formation et l'emploi.

Le plan d'action LUCIDE Formation

Le plan d'action LUCIDE Formation a été élaboré par un groupe de travail composé d'acteurs clés de la formation professionnelle en Haute-Normandie : le Conseil Régional (Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage), des organismes de formation et des intermédiaires de l'emploi.

Le plan d'action LUCIDE Formation a été élaboré par un groupe de travail composé d'acteurs clés de la formation professionnelle en Haute-Normandie : le Conseil Régional (Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage), des organismes de formation et des intermédiaires de l'emploi.

3 objectifs sont au cœur de ce plan d'action :

- Repérer les pratiques et les processus susceptibles d'aboutir à des traitements discriminatoires dans le domaine de la formation professionnelle.
- Mobiliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle sur les problématiques et enjeux de la lutte contre les discriminations.

➤ Participer à la qualification du territoire à travers un accompagnement vers des pratiques non discriminantes (création d'outils et diffusion de bonnes pratiques).

3 étapes majeures :

➤ Réalisation d'un diagnostic sur les pratiques professionnelles auprès des organismes de formation et des prescripteurs, qui a permis d'identifier 3 axes de travail : 1) la diffusion de l'information sur les formations, 2) la sélection des candidats et 3) l'accompagnement des stagiaires confrontés à des discriminations.

➤ Mise en place de groupes de travail composés de professionnel·les de terrain autour de l'analyse des pratiques et de la construction de réponses communes visant à garantir l'égalité de traitement. Pendant ces séances, les groupes de travail ont produit des outils à destination des organismes de formation et des intermédiaires de l'emploi (outil Mémo et outils pour l'accompagnement des publics) qui ont fait l'objet d'une expérimentation en 2007.

➤ Diffusion des outils et des bonnes pratiques et accompagnement de leur appropriation. L'accompagnement de ce plan d'action a été assuré par le cabinet GESTE (diagnostic, création des outils, formation).

ETAPES	RISQUES DISCRIMINATOIRES	POINTS DE VIGILANCE
INFORMATIONS SUR LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • L'information est diffusée de plusieurs manières : - Fiche accès à l'information (fiche synthétique) - Informations sur les intervenants « classiques » ATPI, ANP, MI, PNO, CAP, etc. - Informations sur les intervenants « émergents » (sites web, réseaux sociaux, etc.) - Informations sur les partenaires et sur les réseaux professionnels • Recueillir des informations particulières avec les prescripteurs pour les formations • Recueillir des informations particulières avec les partenaires, notamment les partenaires de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats
PREMIER ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> • Le premier accès à l'information est réalisé par les partenaires de terrain • Recueillir des informations particulières avec les partenaires de terrain • Recueillir des informations particulières avec les partenaires de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats
REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations particulières avec les partenaires de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats
DOSSIER DE CANDIDATURE	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations particulières avec les partenaires de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats
ENTRETIENS	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations particulières avec les partenaires de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats
TESTS	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations particulières avec les partenaires de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats
LA SELECTION DES CANDIDATS	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations particulières avec les partenaires de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats
LA MOTIVATION DES REFUS	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations particulières avec les partenaires de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats • Recueillir les informations relatives aux formations et aux partenaires de terrain pour faire référence à une orientation et à une sélection des candidats

OUTIL MÉMO DE L'INFORMATION À LA SÉLECTION DES CANDIDATURES

Téléchargeable sur le site de LUCIDE dans la rubrique «Formation» : www.lucide-contre-toutes-les-discriminations.org



OUTIL MEMO : DE L'INFORMATION À LA SÉLECTION DES CANDIDATURES.

RISQUES DE DISCRIMINATION ET POINTS DE VIGILANCE AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES.

ÉTAPES	RISQUES DISCRIMINATOIRES	POINTS DE VIGILANCE
INFORMATIONS SUR LA FORMATION		
INFORMATIONS SUR LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> Risque que l'information ne soit pas la même pour tous les interlocuteurs Risque dans la terminologie employée (référence aux motifs discriminatoires) Risque de ne pas toucher tous les destinataires pertinents : <ul style="list-style-type: none"> - risque de limiter le rayon géographique de la diffusion, - risque de ne pas identifier et diffuser à tous les prescripteurs potentiels (dont les prescripteurs qui suivent principalement des profils spécifiques – handicap, jeunes... – et les prescripteurs moins classiques – prestataires ANPE notamment). Risque dans la communication orale, de s'écartier des informations écrites pré-établies. Réunion d'information particulière avec les prescripteurs pour les actions innovantes. Forum. 	<ul style="list-style-type: none"> Toujours établir un support écrit de diffusion de l'information sur la formation. Si nécessaire, faire une version courte et une version longue. Adopter une terminologie neutre, claire et accessible qui ne fait pas référence aux motifs de discrimination. Echanger pour motiver les choix de diffusion de cette information écrite : <ul style="list-style-type: none"> - Quels prescripteurs (et relais potentiels pour les prescripteurs moins « classiques ») ? - Quel rayon géographique ? Garantir une égalité de traitement à toutes les demandes autres d'information sur la formation : fournir le même support à tous et répondre à toutes les demandes (demandeurs d'emploi, entreprises...). Lors d'une communication orale sur la formation, s'appuyer sur le support écrit et le remettre aux interlocuteurs.
PREMIER ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> Risque que l'information transmise ne soit pas complète. Risque de traitement inéquitable, voire de pré-sélection non objective par la personne chargée de l'accueil. Risque de remonter d'information partielle et/ou non objective (dont fondée sur des motifs discriminatoires), voire d'influence auprès du/de la professionnel-le chargé-e de la sélection. 	<ul style="list-style-type: none"> Professionnaliser le premier accueil : <ul style="list-style-type: none"> - accord partagé sur le contenu de la fonction d'accueil (en fonction des organismes de formation : de la simple information à une première pré-selection), - stabilisation de l'information à transmettre (le support écrit de diffusion de l'information est une base importante) et des informations à recueillir, - le cas échéant, professionnalisation de la fonction de pré-sélection, - sensibilisation des personnes chargées de l'accueil aux enjeux de discrimination.
REUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVE	<ul style="list-style-type: none"> Risque d'oublier d'inviter des candidat-es (pas de centralisation des candidatures) et / ou de réaliser un premier tri non objectif au moment des invitations sur la base d'informations partielles. Risque de donner le sentiment aux participant-es d'une intention discriminatoire ou de décourager certains profils (en parlant au masculin des stagiaires d'une formation bâtiment par exemple) en n'étant pas suffisamment clair ou transparent sur les critères de sélection. Risque d'ajouter des critères discriminatoires pour mieux assurer le bon « fonctionnement » de la formation et l'objectif d'insertion professionnelle. Risque d'écartier certains profils en insistant sur le caractère discriminatoire du marché du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> Préciser que la nature des informations demandées n'est pas discriminatoire. Se mettre en capacité de légitimer la demande d'information sur certains critères de discrimination (nationalité, reconnaissance TH...) en fonction des obligations légales, des demandes de rémunérations, ... Eventuellement prévoir des dossier de candidature à géométrie variable si la demande de certaines informations n'est justifiée que pour certaines formations.
DOSSIER DE CANDIDATURE	<ul style="list-style-type: none"> Risque d'oublier d'inviter des candidat-es qui n'ont pas d'utilité directe mais qui peuvent créer des discriminations ou des sentiments d'être discriminé-e : casier judiciaire, photo, état de santé, solution de garde d'enfants... 	
ENTRETIENS	<ul style="list-style-type: none"> Réunions d'information collectives. <ul style="list-style-type: none"> Fourni : <ul style="list-style-type: none"> - au moment de la réunion d'information collective, - ou au moment de l'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> Idéalement, organiser les entretiens en binôme. Sensibiliser les recruteurs aux enjeux de discriminations et aux risques discriminatoires des pratiques de sélection. Utiliser la « grille d'évaluation et d'analyse des candidatures » pour l'ensemble des candidat-es, pour formaliser le questionnement lors de l'entretien (disponible sur le site de LUCIDE : www.lucide-contre-toutes-les-discoveries.org).
TESTS	<ul style="list-style-type: none"> Réalisés en face à face avec les candidat-es. 	<ul style="list-style-type: none"> Présenter puis échanger et décider sur chaque candidature sur la base d'un dossier écrit qui reprend l'évaluation des critères de sélection telle que réalisée dans l'entretien. Veiller à limiter le rôle sur-déterminant sur la décision de certains participants à la commission de recrutement en mobilisant les partenaires et financeurs sur l'importance de leur participation. Echanger systématiquement avec le Conseil régional et avec les partenaires sur la nature des décisions prises au regard : <ul style="list-style-type: none"> - des objectifs d'insertion professionnelle et d'équilibre des groupes, - de l'objectif de non discrimination.
LA MOTIVATION DES REFUS	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de tests professionnels en fonction de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une transparence sur les étapes du recrutement et sur les motifs de refus (à l'aide notamment des grilles d'entretiens, / évaluation et du compte rendu de la commission de recrutement).
UNE DISCRIMINATION EST UNE DIFFÉRENCE DE TRAITEMENT EN RAISON D'UN MOTIF ILLÉGITIME.	<ul style="list-style-type: none"> L'organisme peut avoir à motiver les refus d'entrée en formation. 	<ul style="list-style-type: none"> Risque d'incapacité à argumenter un refus à une personne qui demanderait pour quoi elle n'a pas été retenue : en conséquence, risque de développement du sentiment d'être discriminé et risque d'accusation de l'organisme.

LES MOTIFS ILLÉGITIMES (LOI DU 16 NOVEMBRE 2001) SONT : Origine - Sexe - MÉTIERS - ORIENTATION SEXUELLE - ÂGE - SITUATION DE FAMILLE - APPARTENANCE OU NON APPARTENANCE, VRAIE OU SUPPOSÉE, À UNE ETHNIE, UNE NATION OU UNE RACE - OPINIONS POLITIQUES - ACTIVITÉS SYNDICALES OU MUTUALISTES - CONVICTIONS RELIGIEUSES - APPARENCE PHYSIQUE - PATRONYME - ÉTAT DE SANTÉ - HANDICAP.